

ÉTUDE  
SUR LES  
BATRACIENS  
ET LES  
REPTILES

rapportés par M. Henri Gadeau de Kerville  
de son voyage zoologique en Syrie

(AVRIL-JUIN 1908)

(avec une planche lithographiée et deux figures dans le texte)

PAR

G. A. BOULENGER

Membre de la Société Royale de Londres  
Correspondant de l'Institut de France

---

M. HENRI GADEAU DE KERVILLE m'a confié l'examen des Batraciens et des Reptiles qu'il avait rapportés de Syrie. Les Batraciens étaient représentés par trois espèces et les Reptiles par vingt-quatre (1). J'en ai fait l'étude suivante dont plusieurs causes ont retardé jusqu'alors la publication.

**BATRACHIA.**

ECAUDATA.

BUFONID.E.

**Bufo viridis** Laur.

Nombreux individus provenant de Homs, de Baalbek, de Damas et d'Ataïbé (à l'est de Damas).

(1) M. HENRI GADEAU DE KERVILLE tenait à recueillir, pendant son voyage zoologique en Syrie, des animaux appartenant à des groupes très variés, ce qui explique pourquoi la collection herpétologique qu'il a rapportée n'est pas plus nombreuse.

HYLIDÆ.

**Hyla arborea L. var. Savignyi Aud.**

Nombreux individus capturés près du lac de Homs et dans la région verdoyante de Damas.

RANIDÆ.

**Rana esculenta L. var. ridibunda Pall.**

Une grande série provenant de la région et du lac de Homs, du lac de Yamouné (Liban), de la région verdoyante de Damas, d'Ataïbé (à l'est de Damas) et de la région de Djéroud (au nord-est de Damas).

Quelques individus sont exceptionnels par la brièveté du tibia qui (en chair) mesure moins de la moitié de la longueur du corps. Ces individus répondent à la définition de la *var. susana* Blgr., de Perse (Ann. and Mag. Nat. Hist., [7], XVI, 1905, p. 552), que je ne crois plus pouvoir séparer de la *var. ridibunda* Pall. De tels exemplaires rendent encore plus difficile la distinction du *Rana ridibunda* Pall. de la forme typique d'avec le *Rana esculenta* L., que certains auteurs considèrent comme spécifiquement distincts l'un de l'autre.

REPTILIA.

CHELONIA.

TESTUDINIDÆ.

**Clemmys caspica Gm. var. rivulata Val.**

Belle série, de tous âges, provenant d'Ataïbé (à l'est de Damas).

La plaque nuchale est souvent divisée en deux. Chez les tout jeunes (carapace mesurant 35 millimètres), les taches claires du plastron s'étendent en travers, formant des bandes oranges sur le fond noir du bouclier ventral.

**Testudo ibera** Pall.

Deux individus capturés près du lac de Homs.

LACERTILIA.

GECKONIDÆ.

**Ptyodactylus lobatus** Geoffr. var. **guttatus** Heyd.

Un jeune individu trouvé sous une pierre, à Doummar (près de Damas).

**Hemidactylus turcicus** L.

Un individu capturé à Berzé (près de Damas).

AGAMIDÆ.

**Agama ruderala** Oliv.

Un individu pris entre Homs et le lac de Homs ; un autre trouvé sous une pierre, au djébel Kasioun (près de Damas) ; d'autres capturés aux environs de Damas et à Koutaïfé (au nord-est de Damas).

**Agama stellio** L.

Nombreux individus provenant de Broumana (Liban), de Baalbek, de la région verdoyante de Damas et de la région d'Ataïbé (à l'est de Damas).

LACERTIDÆ.

**Lacerta viridis** Laur. var. **strigata** Eichw.

Huit individus (mâles, femelles et jeunes) capturés près du lac de Homs, et un individu (mâle) pris entre Damas et Ataïbé (à l'est de Damas).

Le plus grand mâle mesure 130 millimètres du museau à l'anus, queue 270 millimètres ; la plus grande femelle, 118 millimètres jusqu'à l'anus et 220 millimètres pour la queue.

Une série de 3 à 9 granules entre les plaques sus-oculaires et les sourcilières ; occipitale petite ou très petite, beaucoup plus courte que l'interpariétale ; tympanique distincte, séparée de la seconde sus-temporale par une ou deux séries d'écailles ; 44 à 50 écailles en travers du milieu du corps ; 6 séries longitudinales de plaques ventrales ; 15 à 20 pores fémoraux de chaque côté.

Ces individus rentrent bien dans la définition que j'ai donnée de la *var. strigata* Eichw. (*Catalogue of Lizards*, III, p. 17), mais s'écarte de celle proposée par WERNER (Sitzb. Akad. Wien, CXI, I, 1902, p. 1070, et Zool. Jahrb., Syst., XIX, 1903, p. 341) en ce que la plaque tympanique ne touche pas à la seconde sus-temporale. Je constate pourtant que des six individus qui, par leur provenance (Elizabethpol, Helenendorf et Borshom, en Transcaucasie, et île de Achar-Adé, dans la mer Caspienne), représentent le *Lacerta strigata* Eichw. typique, un seul s'accorde sous ce rapport avec la définition de WERNER. Par contre, sur huit individus de la côte sud de la mer Caspienne, en Perse (Coll. Woosnam), sept ont la plaque tympanique en contact avec la seconde sus-temporale.

Les jeunes sont noirâtres en dessus, avec cinq larges raies d'un blanc verdâtre et des taches blanchâtres arrondies sur les côtés du cou et du corps. Des traces plus ou moins nettes de cette livrée peuvent persister chez les adultes, qui sont verts, piquetés ou tachetés de noir ; des points noirs se voient souvent sur les côtés du ventre ou même sur tout le ventre, qui est jaune, ainsi que la gorge et le reste des faces inférieures.

#### **Lacerta lævis** Gray.

Une belle série d'individus provenant de la région verdoyante de Damas ; deux jeunes capturés à Baalbek et un jeune pris à Berzé (près de Damas).

Il n'est pas sans intérêt de relever les variations individuelles de l'écaillage chez une espèce qui, à l'époque des

récoltes de M. Henri GADEAU DE KERVILLE, n'était connue que par un nombre assez restreint d'individus. Sauf indication contraire, ces individus sont conformes à la définition de l'espèce donnée dans le *Catalogue of Lizards* (vol. III, p. 39).

(1)	1	2	3	4	5	6	7	OBSERVATIONS
Male	87	56	26	10	22	21	30	6 labiales antér. à gauche.
—	84	58	25	12	23	20-19	30	
—	83	60	25	12	22	19-18	31	8 rangées longit. de ventrales, les externes très petites.
—	80	58	26	12	22	24-22	31	4 labiales antérieures.
—	80	60	24	11	21	21	30	1 seule post-nasale à droite.
—	80	51	25	10	19	18-19	32	
—	80	54	25	12	22	21-20	30	
—	78	58	24	9	21	20-18	30	
—	78	53	25	13	22	24	33	
—	78	58	27	11	22	21-19	29	8 rangées longit. de ventrales, les externes très petites.
—	78	54	25	12	21	20	30	4 labiales antér. à gauche.
—	77	50	26	12	19	19-21	31	
—	77	59	25	12	24	22	32	
—	77	57	26	10	21	21-20	29	Pariétale touchant à la post-oculaire supérieure.
—	75	55	26	11	21	22-20	31	1 seule post-nasale à droite.
—	66	52	25	11	20	18-19	32	Pariétale touchant à la post-oculaire supér. à droite.

(1) 1. Longueur du museau à l'anus (en millimètres). — 2. Nombre d'écaillés en travers du milieu du corps. — 3. Séries transversales de plaques ventrales. — 4. Plaques du collier. — 5. Séries transversales d'écaillés entre le menton et le collier. — 6. Pores fémoraux (droite-gauche). — 7. Lamelles sous le quatrième orteil.

	1	2	3	4	5	6	7	OBSERVATIONS
Male	66	53	26	10	21	19-20	29	4 labiales antér. à droite.
—	64	52	24	9	23	20-22	31	Pariétale touchant à la post-oculaire supérieure.
Femelle	87	54	29	10	23	19	30	
—	84	52	29	9	20	19-18	32	
—	83	49	28	9	21	19-20	30	
—	77	52	28	10	21	19	30	Pariétale touchant à la post-oculaire supérieure.
—	77	51	29	10	20	19	29	4 labiales antérieures.
—	76	52	27	9	20	19	31	4 labiales antér. à droite; disque massétérique à peine distinct à droite.
—	76	53	29	10	20	19	32	6 labiales antér. à gauche.
—	76	51	27	13	23	19-20	29	
—	76	51	27	9	20	19	29	Occipitale plus courte que l'interpariétale.
—	75	52	29	11	22	18	32	Idem.
—	75	53	27	12	22	19	31	Occipitale plus courte que l'interpariétale.
—	74	53	27	12	22	18	32	Idem.
—	74	50	27	10	21	18-20	32	4 labiales antér. à gauche.
—	72	51	28	10	21	20-19	31	Occipitale plus courte que l'interpariétale.
—	72	51	29	11	18	20-19	30	Pariétale touchant à la post-oculaire supér. à droite.
—	68	57	27	10	20	18	30	
—	59	52	28	11	22	17-18	30	Occipitale plus courte que l'interpariétale.
—	58	52	27	12	23	21	31	Idem.
—	50	50	28	11	18	20-19	29	Idem. 4 labiales antérieures.
—	50	51	28	12	21	18-20	32	Occipitale plus courte que l'interpariétale; pariétale touchant à la post-oculaire supérieure.

Il n'y a guère de différences sexuelles dans le dessin et la coloration. Le dessus du corps est d'un gris brun tantôt uniforme, tantôt semé de points ou de petites taches noires irrégulières, taches qui ont parfois une tendance à former un dessin réticulé. Une bande brun foncé ou noirâtre s'étend de chaque côté, depuis le bout du museau jusqu'à la base de la queue, mais elle peut être très indistincte ou se décomposer en taches isolées; elle se fond graduellement dans la teinte plus claire des flancs; ceux-ci, ainsi que le bord supérieur de la bande latérale foncée, sont souvent marqués de points blancs ou de grands ocelles blancs cerclés de noir, qui peuvent former trois ou quatre séries longitudinales de chaque côté du corps. Le dessus de la tête est immaculé; la lèvre supérieure est jaune, comme les régions inférieures; la gorge est parfois bleuâtre, mais je ne constate pas de taches bleues sur les côtés du ventre. La queue intacte est marquée de petites taches noires irrégulières; trois raies noirâtres s'étendent sur la queue régénérée.

On a beaucoup exagéré l'importance des proportions réciproques des plaques occipitale et interpariétale comme caractère propre à distinguer les espèces du genre *Lacerta*; et comme L. v. MÉHELY (Ann. Mus. Hung., VII, 1909, p. 425) s'est servi de ce caractère pour séparer le *Lacerta laevis* Gray d'autres espèces voisines, lui attribuant une occipitale beaucoup plus grande que l'interpariétale, je crois utile de figurer ici l'écaillage de la tête chez deux individus extrêmes (mâle et femelle adultes). On remarquera que la série de granules entre les plaques sourcilières et les sus-oculaires est incomplète chez ces deux individus, la première sourcilière étant en contact avec la seconde sus-oculaire; il en est très fréquemment ainsi chez le *Lacerta laevis* Gray, nouvel exemple du peu d'importance qu'il faut attacher à un caractère que MÉHELY invoque souvent à l'appui de ses distinctions d'espèces, et qu'il introduit même dans la définition du groupe *Archæolacertæ* (dont fait partie, selon lui, le *Lacerta laevis* Gray),

qui aurait cette série de granules le plus souvent complète, c'est-à-dire s'étendant de la première à la quatrième sus-oculaire. Les différences que présentent ces deux individus, par rapport à la forme et aux proportions des plaques frontales et frontopariétales, méritent aussi de fixer l'attention,

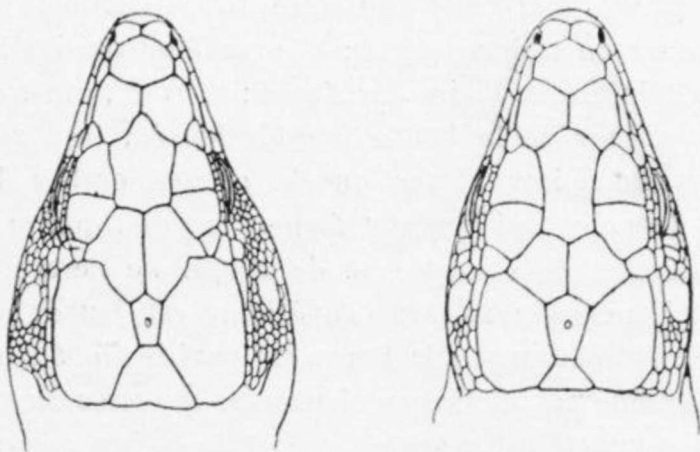


Fig. 1 et 2. — Têtes de *Lacerta laevis* Gray, mâle (à gauche) et femelle adultes, vues en dessus et grossies.

ne fût-ce que pour mettre en garde contre l'emploi de tels caractères dans la définition des espèces du genre *Lacerta*. La suture entre la première sourcilière et la seconde, souvent verticale, est parfois oblique. Enfin, il peut arriver, exceptionnellement, que les plaques pariétales ne soient en aucune façon entamées en avant pour recevoir la plaque supéro-temporale antérieure (elles ne présentent d'ailleurs jamais d'échancrure concave) et descendent sur la tempe, comme c'est la règle chez le *Lacerta muralis* Laur. typique. De tels individus répondent en tous points à la définition des *Neolacertæ* de MÉHELY.

M. Henri GADEAU DE KERVILLE a rapporté un *Lacerta laevis* Gray, mâle adulte, capturé dans la région verdoyante de Damas, dont la queue, cassée dans sa partie basilaire,



s'est régénérée et bifurquée. A l'état sec, la queue mesure 75 millimètres de l'anus à la bifurcation, et les deux branches ont une longueur de 67 et 44 millimètres.

**Acanthodactylus grandis** Blgr.

Pl. VI.

BOULENGER, Ann. and Mag. Nat. Hist., [8], IV, 1909, p. 189; Bull. Soc. Zool. France, 1918, p. 148; et *Monograph of the Lacertidæ*, II, 1921, p. 113.

Museau court, tantôt obtus, tantôt assez pointu; narines percées au centre d'un renflement assez prononcé. Forme lourde, trapue; membres courts. Quatre sus-oculaires, la première et la quatrième souvent divisées en petites plaques décomposées ou en plaques et granules; sous-oculaire n'atteignant pas la lèvre, reposant sur les quatrième et cinquième ou cinquième et sixième labiales supérieures; écailles temporales granuleuses, non carénées; quatre ou cinq écailles coniques formant une assez forte dentelure au bord antérieur de l'oreille. Écailles dorsales très petites, granuleuses, très convexes mais non carénées, à peine plus grandes sur l'arrière du corps qu'en avant; 58 à 64 écailles en travers du milieu du corps. Plaques ventrales peu ou point plus larges que longues, formant des rangées longitudinales très obliques et des rangées transversales angulaires au nombre de 29 à 32; au milieu du corps une série transversale comprend 16 ou 18 (rarement 14) plaques. Collier libre et fortement dentelé. Écailles préanales petites et subégales. Le membre postérieur replié en avant atteint l'aisselle ou l'épaule; pied peu ou point plus long que la tête; doigts et orteils courts, les premiers entourés de quatre séries d'écailles et lamelles, les seconds de trois; dentelure latérale des orteils faible, les écailles qui la forment étant beaucoup plus courtes que le diamètre de la partie correspondante de l'orteil. 16 à 24 pores fémoraux de chaque côté. Queue mesurant environ

une fois et demie la longueur du corps et de la tête, couverte en dessus d'écaillés faiblement carénées, en dessous d'écaillés lisses. Grisâtre ou roussâtre en dessus avec tout au moins des traces de huit séries longitudinales de taches noires sur des raies blanchâtres; sur la queue les taches noires forment des bandes transversales; des barres verticales foncées plus ou moins distinctes sur les côtés de la tête; parties inférieures blanches, lavées de jaune sur les membres et sur la queue.

Mensurations en millimètres :	Mâle.	Femelle.	Jeune.
Longueur totale. . . . .	265	?	?
Du museau à l'anus . . . . .	103	95	63
Du museau au membre antérieur . . . . .	40	35	22
Longueur de la tête (jusqu'à l'oreille) . . . . .	25	23	15
Largeur de la tête . . . . .	20	18	10
Membre antérieur . . . . .	33	31	21
Membre postérieur . . . . .	53	48	38
Pied . . . . .	25	24	19
Queue . . . . .	162	?	?

Sept individus ont été rapportés par M. Henri GADEAU DE KERVILLE de la région de Djéroud (au nord-est de Damas), du voisinage du khân Ayach (entre Damas et Koutaïfé) et d'Ataïbé (à l'est de Damas). Ces sept individus sont conservés dans les collections du British Museum (Natural History) et du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

L'*Acanthodactylus grandis* Blgr. est l'espèce la plus grande du genre; il est donc fort étonnant qu'elle ait échappé aux précédents naturalistes qui ont exploré la région de Damas. Certes, les jeunes ont pu être confondus avec l'*Acanthodactylus pardalis* Lichtenst. et l'*A. scutellatus* Aud., qui se rencontrent également en Syrie, mais l'adulte a une physionomie qui lui est propre, et sa taille seule aurait dû attirer l'attention. Le plus grand des Acanthodactyles connus antérieurement (l'*Acanthodactylus Tristrami* Günth.) ne mesure que 86 millimètres du museau à l'anus. C'est de l'*Acanthodactylus scutellatus* Aud. que l'espèce en

question se rapproche le plus, mais elle s'en distingue très nettement par la forme plus lourde, le museau moins pointu, et surtout par le développement beaucoup moindre de la frange latérale des orteils.

La planche VI représente un mâle, vu en dessus et en dessous (a et b), et la tête du même, vue de profil (c), de grandeur naturelle; le quatrième orteil du même, grossi 3 fois (d); et la tête d'un autre mâle à museau plus pointu, vue en dessus (e), de grandeur naturelle.

### **Ophiops elegans Mén.**

Un petit nombre d'individus provenant de Broumana (Liban), de Baalbek, de la vallée de la Békaa (Cœlésyrie), près de Baalbek, de Doummar et de Mezzé (près de Damas), d'Ataïbé (à l'est de Damas) et de Koutaïfé (au nord-est de Damas).

Le spécimen de Broumana, une femelle, est remarquable par la grandeur des écailles dorsales; il n'y a que 28 écailles autour du milieu du corps, ventrales comprises.

### **Eremias brevirostris Blanf.**

Dix individus capturés dans la région de Djéroud (au nord-est de Damas) et un dans le voisinage du khân Ayach (entre Damas et Koutaïfé).

Les variations de cette espèce étant encore peu connues, il est bon de donner quelques indications sur ces onze individus (voir le tableau ci-après).

Décrite d'abord d'une petite île du golfe Persique et du Punjaub, cette espèce a été citée depuis de Syrie (M. G. PERACCA, Boll. Mus. Torino, IX, 1894, n° 167, p. 8) et du sud de l'Arabie (J. ANDERSON, *Herp. Arabia*, 1896, p. 43). Les individus de Syrie se rapportent à la forme type par la taille, l'écaillage et la coloration, mais ceux d'Arabie, décrits minutieusement par John ANDERSON, constituent pour moi

une espèce distincte pour laquelle j'ai proposé le nom de *Eremias adramitana* (Ann. and Mag. Nat. Hist., [8], XIV, 1917, p. 279, et *Monograph of the Lacertidae*, II, 1921, p. 271), qui diffère par la tête plus aplatie, moins large, les membres plus grêles, les plaques ventrales constamment en 10 séries longitudinales et l'écaillure dorsale généralement moins fine.

(1)	1	2	3	4	5	6	7	8
Mâle	52	36	10	32	4	14-15	+	+
—	50	31	12	30	5	14	+	—
—	47	46	»	31	4	15	—	—
—	43	47	»	30	4	14	—	—
—	43	45	»	32	4	15-14	+	—
Femelle	55	42	»	34	4	16	+	—
—	51	42	»	33	4	16-15	—	—
—	51	47	»	33	4	11-12	+	+
—	49	43	»	33	4	14	—	—
—	48	45	»	34	4	12	+	—
—	45	49	»	32	4	14-15	+	—

Le mâle provenant de la région de Djéroud, qui se distingue des autres spécimens par la présence de 10 séries longitudinales de plaques ventrales, se rapproche, sous ce

(1) 1. Longueur du museau à l'anus (en millimètres). — 2. Nombre d'écailles en travers du milieu du corps. — 3. Séries longitudinales de plaques ventrales. — 4. Séries transversales de plaques ventrales. — 5. Sus-labiales antérieures. — 6. Pores fémoraux. — 7. Occipitale présente (+) ou absente (-). — 8. Sous-oculaire bordant (+) ou n'atteignant pas (-) la lèvre.

rapport, des *Eremias guttulata* Licht. et *E. adramitana* Blgr., mais il n'est pas le seul à présenter cette variation exceptionnelle, car il en est de même chez une femelle de Dasht, Bélouchistan.

SCINCIDÆ.

**Mabuia vittata** Oliv.

Cinq individus capturés dans la région de Djéroud (au nord-est de Damas).

**Eumeces Schneideri** Daud.

Un seul individu, jeune (80 millimètres du museau à l'anus), provenant de Mezzé (près de Damas).

24 écailles autour du corps. Huit séries longitudinales de taches rondes blanchâtres correspondant aux rangées d'écailles dorsales, quatre bandes foncées le long du dos et une ligne foncée de l'aisselle à l'aîne.

RHIPTOGLOSSA.

CHAMÆLEONTIDÆ.

**Chamæleon vulgaris** Daud.

Broumana et Beit-Méri (Liban), Tekkiyé (Anti-Liban), région d'Ataïbé (à l'est de Damas) et région de Djéroud (au nord-est de Damas).

OPHIDIA.

TYPHLOPIDÆ.

**Typhlops vermicularis** Merr.

Deux individus provenant de la région verdoyante de Damas.

BOIDÆ.

**Eryx jaculus L.**

Deux individus capturés dans la vallée de la Békaa (Cœlé-syrie), aux environs de Baalbek.

COLUBRIDÆ.

**Tropidonotus tessellatus Laur.**

Très nombreuse série d'échantillons provenant des localités suivantes : près du lac de Homs, près du lac de Yamouné (Liban), Baalbek, vallée de la Békaa (Cœlé-syrie), aux environs de Baalbek, région verdoyante de Damas et région d'Ataïbé (à l'est de Damas).

Varie énormément dans le dessin et la coloration. Mentionnons seulement des individus d'un brun roussâtre, avec de fines stries transversales blanchâtres sur les côtés; d'autres d'un gris clair, avec quatre lignes longitudinales noires; d'autres encore très obscurcis par les taches noires qui, de chaque côté, sont confluentes en deux bandes longitudinales. Enfin, il y a des individus entièrement noirs.

**Zamenis gemonensis Laur. var. asianus Boettg.**

Un jeune capturé dans la région d'Ataïbé (à l'est de Damas).

**Zamenis Dahlii Fitz.**

Plusieurs individus provenant de Baalbek, de la vallée de la Békaa (Cœlé-syrie), près de Baalbek, et de la région d'Ataïbé (à l'est de Damas).

**Zamenis nummifer Reuss.**

Un individu capturé entre Homs et Palmyre, d'après la personne qui l'a vendu à M. Henri GADEAU DE KERVILLE.

**Oligodon melanocephalus** Jan.

Un individu trouvé sous une pierre, à Mezzé (près de Damas).

**Contia decemlineata** D. et B.

Un individu provenant de la région d'Ataïbé (à l'est de Damas).

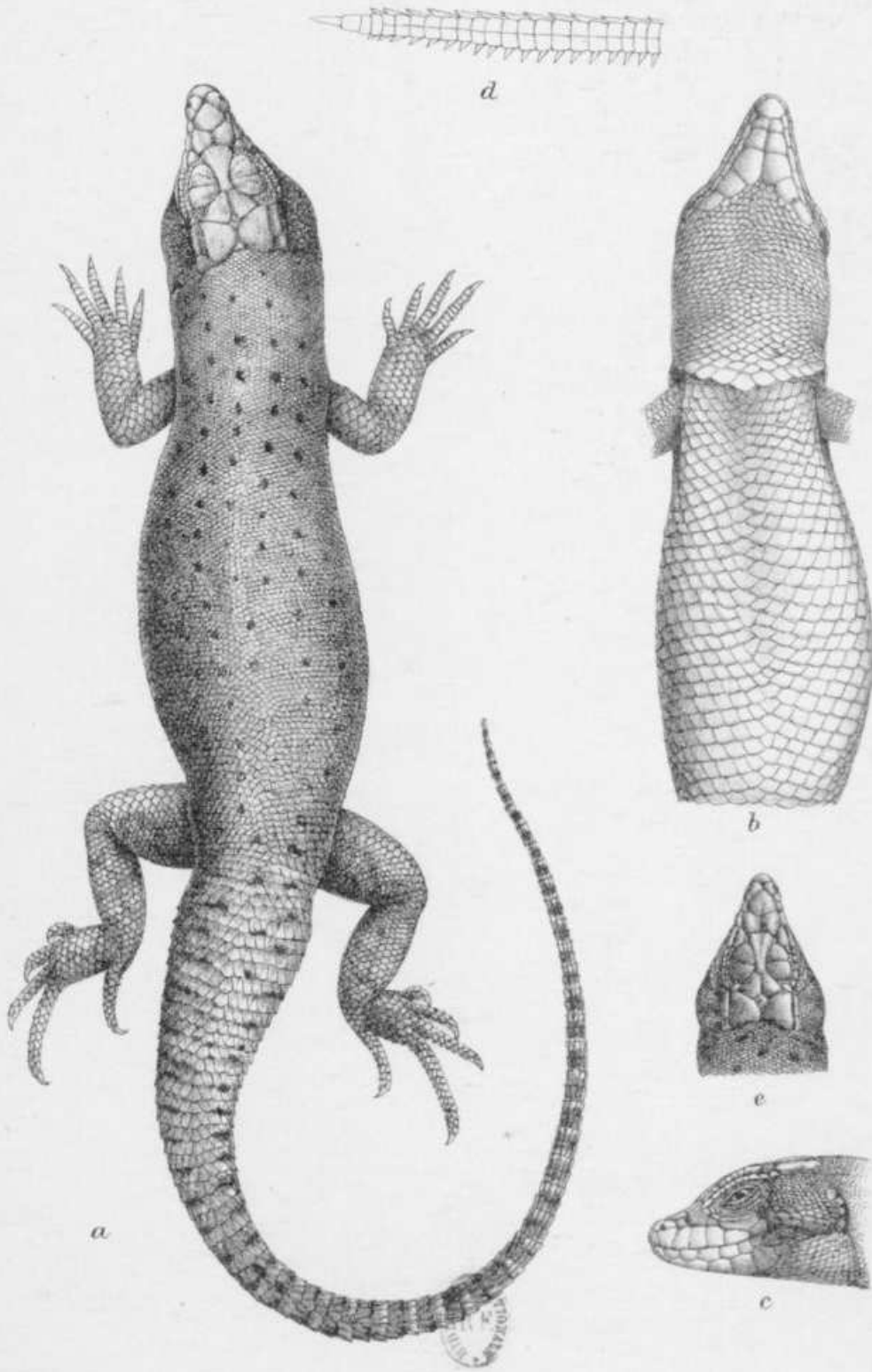
**Contia collaris** Ménétr.

Deux individus capturés près du lac de Yamouné (Liban).

**Cœlopeltis monspessulana** Herm.

Un individu capturé près du lac de Homs.





James GREEN del. et lith.

*Acanthodactylus grandis* Blgr.